communauté
de l'auxerrois

AUXERRE

Protection des données à caractère personnel

La Commune d'Auxerre représentée par son Maire met en œuvre des traitements sur vos données personnelles dans le cadre de la constitution des conseils de quartiers pour les finalités suivantes :

- réception et enregistrement des candidatures adressées par courriel,
- élection des conseillers lors d'une assemblée plénière,
- diffusion de la liste des conseillers de quartiers élus.

Vos données personnelles sont collectées et utilisées sur le fondement juridique de l'exécution d'une mission d'intérêt public en application des dispositions du code général des collectivités territoriales relatives à la participation des habitants à la vie locale.

La collecte de vos données est obligatoire pour la gestion des finalités visées. A défaut de fourniture de l'ensemble des données obligatoires, votre candidature ne pourra pas être examinée et vous ne pourrez pas participer au processus.

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de vos données, les agents habilités du cabinet du Maire-Président, les élus concernés et les usagers tout public pour la diffusion de liste des conseillers élus.

Les données personnelles traitées sont :

- pour les candidats : nom, prénoms, quartier, adresse e-mail, adresse postale, date de naissance et toute information issue de la pièce d'identité et du justificatif de domicile permettant de vérifier l'éligibilité de la candidature, photo (sur votre accord),
- pour les votants : nom, prénoms, quartier et signature,
- procès-verbal de l'élection et la liste des conseillers élus. .

Vos données personnelles ne font pas l'objet de transferts vers des pays tiers (ou vers des organisations internationales). La pièce d'identité et le justificatif de domicile sont supprimés après vérification. Le procès-verbal de l'élection ainsi que les données synthétiques sont conservés, tri qualitatif pour les photos et conservation en fonction de leur intérêt historique et documentaire. Les publications sur les sites institutionnels ou sur les réseaux sociaux de la collectivité sont susceptibles d'être accessibles hors de l'Union Européenne du fait de leur présence sur Internet.

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la Loi informatique et Libertés modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation au traitement de vos données. Ces droits peuvent s'exercer en contactant la Commune d'Auxerre par courrier au : **14 place de l'Hôtel de Ville, 89000, Auxerre** ou par mail à cabinet@auxerre.com ou conseilsdequartier@auxerre.com.

Vous pouvez aussi contacter notre délégué à la protection des données par courriel à l'adresse dpo@auxerre.com ou par courrier au 6 bis Place du maréchal Leclerc 89000 Auxerre.

Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (https://www.cnil.fr).

Délégué à la protection des données